



Pays de la Bresse bourguignonne
Conseil de développement

Rapport d'activité 2017

Pays de la Bresse bourguignonne



Conseil de développement
M.I.F.E - 4 promenade des Cordeliers - 71 500 LOUHANS
Tél : 03 85 75 15 59 - Fax : 03 85 75 44 96 - pays.bresse.bourguignonne@orange.fr



vie de l'association :
Les réunions statutaires du Conseil de Développement en 2017

Instance	Date	Principaux sujets à l'ordre du jour
Séance plénière	20 mars	Présentation du diagnostic territorial Mission TEPos Actions à venir transition énergétique avec documents du formulaire LEADER disponibles Futur partenariat avec les Communautés de Communes
A.G. extraordinaire	12 octobre	Modifications des statuts pour mise en place du Conseil de développement dans les 4 Communautés de Communes du Pays (application Loi NOTRe)
A.G. ordinaire		Rapport moral et d'activité 2016 Election conseil d'administration 2017-2020 Informations sur mise en œuvre des outils financiers Programme d'actions
Séance plénière	21 novembre	Pistes d'actions « Mission TEPos » Intervention du CPIE Bresse du Jura 7 ^{ème} rencontres nationale TEPos Diffusion de la fiche-projet futur contrat territorial 2018-2020 financé par le Conseil Régional
Conseil d'Administration et/ou Bureau		En cours de recomposition suite aux postes vacants et aux modifications statutaires

Suite aux modifications statutaires du 12 octobre 2017, le nombre de membres du Bureau est passé de 7 à 4 :

- > **Président (Denis JUHE Président sortant)**
- > **Vice-Président (POSTE VACANT)**
- > **Trésorier (POSTE VACANT)**
- > **Secrétaire (Emmanuel GARCIA-PIQUERAS, secrétaire adjoint sortant)**

Les 4 membres du Bureau seront élus parmi les 10 membres du Conseil d'Administration élus le 12 octobre 2017 pour la période 2017-2020 :

- > **Denis JUHE**, représentant auprès de **Bresse Louhannaise Intercom'**
- > **Emmanuel GARCIA-PIQUERAS**, Membre du Bureau sortant
- > **Marc SIMIDE**, Démarche TEPos et représentant auprès de **Bresse Nord Intercom'**
- > **Jean-Claude BUGAUD**, Représentant auprès de **Bresse Revermont 71**
- > **Jean-Pierre MORIN**, Contrat de développement fluvestre de la Seille navigable
- > **Nadine DIOT**, Contrat Local de Santé
- > **Joseph ENTREMONT**, Mobilité
- > **POSTE VACANT**
- > **POSTE VACANT**
- > **POSTE VACANT**

Un représentant auprès de **Terres de Bresse** devra être trouvé parmi les postes vacants.



Mise en place du Conseil de développement dans les Communautés de Communes du Pays de la Bresse bourguignonne

Courrier du 19 janvier 2017 envoyé à « Bresse Louhannaise Intercom' » issue de la fusion entre « Cœur de Bresse » et « Cuiseaux Intercom' » ainsi qu'à « Terres de Bresse » issue de la fusion entre « Saône-Seille-Sâne » et « Portes de la Bresse » :

« (...) Votre communauté de communes fait plus de 20 000 habitants, l'article 88 de la Loi NOTRe (contenu au verso) devra donc s'appliquer, notamment la mise en place d'un Conseil de développement.

Aussi, je vous propose de faire appel au Conseil de développement du Pays de la Bresse bourguignonne que j'ai l'honneur de présider. Il est constitué en association Loi 1901 avec, pour le collège socio-professionnel, des membres de droit issus d'une liste initiale validée en 2002 puis renouvelée tous les 3 ans en 2005, 2008, 2011 et 2014.

A cet effet, je vous propose de préparer ensemble le renouvellement 2017 en sachant que quelques postes sont vacants et que d'autres sont occupés par des personnes qui ne répondent plus aux différentes convocations, invitations et sollicitations.

Comme vous le savez, nos statuts déposés en 2002 en sous-préfecture de LOUHANS peuvent faire l'objet de modifications comme cela a été le cas le 15 octobre 2015 et le 12 octobre 2016 lors de nos assemblées générales extraordinaires (sous ce pli, dernière version de nos statuts).

Par conséquent, je souhaite vous rencontrer afin de discuter de ma proposition et des modalités concrètes de ce futur partenariat (...) ».

Courrier du 28 avril 2017 envoyé à Bresse Louhannaise Intercom' et Terres de Bresse :

« (...) Après ce début d'année 2017 très chargé pour vous et vos services, je me permets de vous rappeler mon courrier du 19 janvier dernier resté sans réponse à ce jour.

Je tiens à ce que notre rencontre se fasse dans les meilleurs délais car le renouvellement statutaire de nos membres privés est une démarche qui nécessite de la préparation et beaucoup d'échanges avec les structures sollicitées afin qu'elles désignent, remplacent ou confirment leurs représentants (...) ».

Suite à ce courrier et aux échanges avec les Présidents des 2 Communautés de Communes concernées, la réflexion est élargie aux 2 autres intercommunalités du « périmètre Pays » que sont Bresse Revermont 71 et Bresse Nord Intercom'.

Courrier du 17 juillet 2017 envoyé aux 4 Communautés de Communes du Pays de la Bresse bourguignonne :

« (...) J'organise une réunion de travail avec les 4 présidents de communautés de communes du Pays de la Bresse bourguignonne qui aura lieu

lundi 11 septembre 2017
17h30 (après la réunion de Bureau du Syndicat Mixte)
MIFE
LOUHANS

Grâce à cette réunion, le Conseil de développement du Pays de la Bresse bourguignonne
Pays de la Bresse bourguignonne - Conseil de développement
Rapport d'activité 2017 validé AG CODEV 18 octobre 2018

pourra faire évoluer

- *ses statuts afin qu'ils soient en conformité avec la Loi NOTRe (partenariat avec les communautés de communes, place des élus, etc)*
- *sa composition suite aux 24 réponses obtenues auprès des 76 membres privés du collège des socioprofessionnels ; ces 24 réponses sont les 22 identifiées dans mon courrier du 26 juin dernier auxquelles se rajoutent celles de 2 nouveaux membres que sont M. Alain CORDIER pour l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne (en remplacement de M. Dominique RIVIERE) et Mme Nadine DIOT, coprésidente de l'ADMR de LOUHANS, pour les personnes âgées (place vacante). La FDSEA est dorénavant représentée par M. Anton ANDERMAT (suite à M. Julien GAUTHEY).*

Au regard de la liste qui vous a été communiquée le 26 juin, je vous remercie par avance de bien vouloir sensibiliser les membres sortants qui auraient oubliés de me répondre ou de nouvelles personnes susceptibles d'être intéressées par notre association qui, depuis sa création en 2001, applique un fonctionnement participatif de « cooptation ».

(...)

Je me permets de vous rappeler que les communautés de communes devront délibérer sur les nouveaux statuts du Conseil de développement du Pays de la Bresse bourguignonne (...).

Courrier du 16 octobre 2017 envoyé aux 4 Communautés de Communes du Pays de la Bresse bourguignonne :

« (...) Suite à nos précédents échanges et à notre assemblée générale du 12 octobre courant, vous trouverez sous ce pli :

- *les nouveaux statuts du Conseil de développement qui ont été déposés en sous-préfecture de LOUHANS,*
- *et notre rapport d'activité 2016 qui a été adopté.*

Pour le contenu de votre délibération à prendre, je pense

- *qu'il faut rappeler que la Loi NOTRe instaure la mise en place d'un Conseil de développement dans les communautés de communes avec une obligation pour celles de plus de 20 000 habitants. Ce Conseil de développement, composé de représentants de milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public, est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du périmètre de l'établissement public de coopération intercommunale. Il peut donner son avis ou être consulté sur toute autre question relative à ce périmètre. Par délibérations de leurs organes délibérants, les établissements publics contigus peuvent décider de créer et d'organiser un Conseil de développement compétent pour l'ensemble de leurs périmètres ; cette solution, qui permet d'éviter de multiplier les instances locales, a été retenue par les Présidents des 4 communautés de communes et du Conseil de développement de la Bresse bourguignonne.*
- *qu'il faut valider la mise en place du Conseil de développement en faisant appel à celui de la Bresse bourguignonne dans le cadre de sa nouvelle composition présentée dans l'article 7 de ses statuts associatifs modifiés lors de son assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2017.*

Dans l'attente de recevoir une copie de votre délibération exécutoire et vous en remerciant par avance (...).

Les dates des délibérations sont :

- **19 octobre 2017 pour Terres de Bresse**
- **15 novembre 2017 pour Bresse Louhannaise Intercom'**
- **28 novembre 2017 pour Bresse Revermont 71**
- **Et 28 novembre 2017 pour Bresse Nord Intercom'.**



Participation au Comité de Programmation LEADER FEADeR 2014-2020 « Entrer dans la transition énergétique » également en charge du contrat territorial 2015-2017 financé par le Conseil Régional

Le Conseil de développement est représenté parmi les 14 personnes membres du collège privé et 3 réunions ont eu lieu en 2017.

Le 11 avril 2017 pour

- Présentation de la programmation 2017 du contrat territorial 2015-2017 finalisée le 10 mars 2017 et proposée au vote des élus régionaux
- Projets d'avenants LEADER en cours d'élaboration par le Conseil Régional pour être inscrits, après avis de l'ASP, à la prochaine réunion du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne :
 - n°1 pour la régularisation de certains points administratifs
 - n°2 pour des demandes spécifiques par fiche-action
- Projet de règlement d'intervention LEADER suite au courrier du 22 février 2017 de Mme la Présidente du Conseil Régional sur le taux fixe
- Questions diverses

Le 17 juillet 2017 pour

- Mise en œuvre de la programmation 2017 du contrat territorial 2015-2017 avec auditions des porteurs de projets
- Nouvelle politique territoriale adoptée et présentée fin juin 2017 par le Conseil Régional
- Point de situation LEADER FEADeR 2014-2020 avec une nouvelle réunion régionale prévue pour début septembre 2017
- Questions diverses

Et le 16 octobre 2017 pour

- Mise en œuvre de la programmation 2017 du contrat territorial 2015-2017 avec auditions des porteurs de projets (autres que ceux du 17 juillet)
- Candidature du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne au contrat territorial 2018-2020
- Programmation du FEADeR LEADER 2014-2020
- Informations sur la journée LEADER du 7 septembre 2017 organisée par le Conseil Régional (point d'actualités pour l'instruction des dossiers et coopération)
- Questions diverses

Les membres du Comité de Programmation LEADER ont été conviés :

- A DIJON le 31 janvier 2017 pour une réunion d'informations sur les dispositifs financiers du Conseil Régional sur la coopération et les solidarités internationales
- A BRUXELLES le 28 février et 1^{er} mars 2017 pour les journées d'échanges LEADER France
- A BESANCON le 21 mars 2017 pour la commission régionale Forêt Bois
- A DIJON le 23 mai 2017 pour le comité régional de suivi des fonds européens
- A BEAUNE le 21 juin 2017 pour une journée de mobilisation sur la transition énergétique
- A SAINT-USUGE le 27 juin 2017 pour la démonstration de déchetage de plaquettes bocagères
- A DIJON le 7 septembre 2017 pour une journée régionale sur LEADER
- A STRASBOURG les 13 et 14 septembre 2017 pour les 20 ans de LEADER France
- A POLIGNY le 7 novembre 2017 pour la clôture régionale des fonds européens 2007-2013
- A LE CREUSOT le 21 novembre 2017 pour le comité régional de suivi des fonds européens
- A DIJON le 28 novembre 2017 pour les Assises régionales de la Mobilité
- A DIJON le 29 novembre 2017 pour une conférence régionale sur la transition énergétique
- A DIJON le 5 décembre 2017 pour la commission régionale Forêt Bois

+ d'informations sur www.pays-bresse-bourguignonne.com/accueil/leader-en-un-clic



Participation à la « mission TEPos » (Territoire à Energie Positive)

Les acteurs privés et socioprofessionnels ont été étroitement associés lors de l'appropriation du diagnostic territorial énergétique ainsi que lors de la phase de co-construction de la stratégie et du programme d'actions : réunions du conseil de développement du **20 mars** et du **21 novembre**. Le projet porté par le CPIE Bresse du Jura en direction du grand public a également été présenté avec pour perspective l'organisation du Defi Famille à Energie Positive et la mise en place d'actions autour de la mobilité (autostop organisée et développement de l'éco-mobilité en lien avec les entreprises) ; ces propositions ont été travaillées dans le cadre d'ateliers participatifs qui ont eu lieu le **27 juin, le 4 juillet et le 12 décembre**.

Il y a également eu le **comité de pilotage qui s'est réuni le 27 avril** afin de valider la première phase de diagnostic et qui a permis d'identifier les points forts et les opportunités sur ce territoire nouvellement engagé sur la transition énergétique. Il a mis en avant également les faiblesses du territoire et les menaces futures (augmentation de la vulnérabilité et de la précarité des ménages, forte dépendance énergétique et augmentation de la facture énergétique des collectivités).

Les journées thématiques à destination des différents acteurs (élus, socioprofessionnels, chambres consulaires, associations...) ont permis de partager les connaissances en lien avec la transition énergétique et d'avoir des retours d'expériences concrets des territoires voisins :

- **Journée du 11 juillet** consacrée à l'enjeu de l'habitat et organisée autour de deux grandes questions :
 - quelles actions peuvent être menées sur les territoires pour améliorer la performance énergétique de l'habitat ? (présentation du dispositif Effilogis par l'AJENA, retour d'expérience d'une OPAH dans le Pays Baumois...)
 - Comment les collectivités peuvent-elles réduire les consommations d'énergie de leur patrimoine ? (intervention de M. Dominique CORDELIER de l'ATD 71 pour la présentation du dispositif « Conseiller en Energie Partagé », présentation d'un projet soutenu par Effilogis dans une collectivité, retour d'expérience sur les audits énergétiques groupés)
- **Journée du 17 octobre** consacrée à l'enjeu de la mobilité : 3 thèmes ont été abordés : la mobilité inclusive (transport à la demande, l'autostop organisé et l'auto partage), la mobilité et les entreprises (éco-mobilité), et la mobilité électrique
- **Journée du 07 novembre** consacrée à l'enjeu des énergies renouvelables avec la présentation du cadastre solaire comme outil pour développer la production d'ENR locale, la structuration de la filière bois-énergie et enfin comment intégrer et accepter des ENR sur un territoire.

Le Président du Conseil de Développement a été informé des réunions qui ont eu lieu dans les Communautés de Communes avec sa participation le **4 décembre 2017** à celle de Bresse Louhannaise Intercom' dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie Locale de l'Habitat ; il a également participé aux 7èmes rencontres nationales « Energie et territoires ruraux, vers des territoires à énergie positive », les **27, 28 et 29 septembre 2017** à FIGEAC.



Participation au suivi du contrat de développement fluvestre de la Seille navigable 2015-2020

Le Conseil de Développement du Pays de la Bresse bourguignonne a continué à être associé à la mise en œuvre du Contrat de développement fluvestre sur la Seille navigable et a ainsi participé au comité de suivi annuel qui s'est tenu **le 18 décembre 2017** avec l'ordre du jour suivant :

- Bilan des actions réalisées sur la période 2015-2017
- Perspectives des actions pour la période à venir
- Information sur les actions portées par l'Office de Tourisme du Pays de la Bresse bourguignonne en lien avec le développement du tourisme fluvestre
- Focus sur l'étude portée par la ville de LOUHANS-CHATEAURENAUD « restructuration du Quartier de Bram » en lien avec le tourisme fluvestre
- Questions diverses

Pour plus d'informations : <http://b.bourgognefranche-comte.fr/Signature-du-contrat-de-developpement-fluvestre-de-la-riviere-Seille,42,10062>



Participation aux travaux d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Bresse bourguignonne

Le Conseil de développement du Pays de la Bresse bourguignonne a été informé de l'enquête publique qui a eu lieu du **lundi 27 février au vendredi 31 mars 2017**. Les membres de la commission d'enquête, Mme Gisèle GOUBARD, Présidente, M. Guy LAMBERT remplacé par M. Michel GOIN et M. Jean-Yves TONDOUX, ont organisé 12 permanences dans les 6 mairies choisies pour recevoir un dossier d'enquête.

Le public a émis les observations suivantes :

- 5 courriers (3 indépendants et 2 rattachés aux registres de Louhans et Saint-Germain-du-Plain)
- 10 observations consignées dans les registres (2 sur le registre de la mairie et 3 sur celui du Syndicat mixte à Louhans, 1 à Cuiseaux, 1 à Saint-Germain-du-Bois, 1 à Cuisery, 2 à Pierre-de-Bresse)
- 1 observation orale

Sens des observations du public :

- Demandes de rendre constructibles des terrains particuliers.
- Interrogation sur la faisabilité d'un projet de construction de plusieurs logements, liés à la réhabilitation d'une ferme et d'un projet de vente à la ferme dans un hameau de moins de 5 habitations.
- Demandes de modification de la carte des pôles de proximité.
- Spécificité du territoire bressan non prise en compte.
- Ajout d'une friche industrielle à Savigny-en-Revermont.
- Suggestion dans le domaine du tourisme.
- Interrogation sur la limitation de la construction, notamment suite à un récent projet d'un EHPAD de plusieurs dizaines de lits.

Le Président du Conseil de développement a été invité aux réunions du Comité de relecture qui ont eu lieu le **24 février et le 19 mai 2017**.

Par courrier du **4 septembre 2017**, le Président du Conseil de développement a été informé du caractère exécutoire du SCoT.

Plus d'informations sur le SCoT : www.pays-bresse-bourguignonne.com/le-scot



Elaboration du futur SRADDET – Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires -

S'agissant de l'élaboration du futur SRADDET – Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires – de Bourgogne-Franche-Comté, un courrier a été envoyé le 27 avril 2017 aux membres du Conseil de développement :

« (...) Le 12 avril courant à BEAUNE, le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté a lancé l'élaboration de son SRADDET qui sera soumis au vote des élus régionaux en 2018. Aussi, je vous encourage à suivre régulièrement ces travaux et à participer à la consultation en vous rendant sur le site dédié <https://jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr/sraddet/>

En effet, le SRADDET nous concerne directement car il deviendra le document stratégique régional de référence pour de nombreux partenaires dans plusieurs domaines :

- Équilibre et égalité des territoires
- Implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional
- Désenclavement des territoires ruraux
- Habitat
- Gestion économe de l'espace
- Intermodalité et développement des transports
- Maîtrise et valorisation de l'énergie
- Lutte contre le changement climatique
- Pollution de l'air
- Protection et restauration de la biodiversité
- Prévention et gestion des déchets
- Numérique

Vous trouverez sous ce pli la plaquette régionale diffusée le 12 avril (...) ».



Participation à l'élaboration du futur Contrat Local de Santé du Pays de la Bresse bourguignonne

Le 11 décembre 2017, les élus du Pays de la Bresse bourguignonne ont été informés de l'état d'avancement de l'élaboration du futur Contrat Local de Santé du Pays de la Bresse bourguignonne avec un rapport présenté par la Chargée de Mission recrutée en novembre 2016.

Extrait : « (...) M. le Président informe qu'un diagnostic qualitatif a été réalisé par la chargée de mission santé sur le premier semestre 2017 et que le diagnostic territorial a été livré par l'ARS dans l'été 2017. Ces deux documents ajoutés au portrait socio-sanitaire réalisé en 2011 permettent de dégager certaines tendances.

Toutefois, nous étions toujours dans l'attente du séminaire de la délégation de l'animation territoriale (DAT) du 28 Novembre 2017 qui devait présenter la nouvelle organisation des CLS pressentie par l'ARS et du Plan Régional de Santé 2018-2027 dont le calendrier a été repoussé avant de pouvoir envisager un partage du diagnostic avec le « GATS : Groupe d'Animation Territoriale de Santé ».

Dès que nous obtiendrons l'accord de l'ARS pour enclencher cette dynamique, s'ensuivront la mise en place des groupes de travail et la rédaction de fiches-actions.

Le délai estimé pour la future signature du CLS est d'environ 1 an.

Durant cette période, d'autres structures seront mobilisées notamment le Conseil de développement du Pays de la Bresse bourguignonne. (...) ».



Signature du contrat de ruralité 2017-2020

Les membres du Conseil de développement ont été invités à la signature du contrat de ruralité 2017-2020 du Pays de la Bresse bourguignonne qui a eu lieu le **14 mars 2017**.

Les 6 thématiques prioritaires sont :

1. L'accès aux services publics et marchands et aux soins
2. La revitalisation des bourgs centres, notamment à travers la rénovation de l'habitat et de soutien au commerce de proximité dans les centres-villes bourgs
3. L'attractivité du territoire (développement économique dont agriculture, offre de formation, numérique, tourisme, patrimoine naturel, etc.)
4. Les mobilités locales et l'accessibilité au territoire
5. La transition écologique et énergétique
6. La cohésion sociale

Conformément à la législation en vigueur, le Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) mobilisé par l'Etat pour financer un contrat de ruralité est exclusivement réservé aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre et aux communes (à la section investissement du budget).

+ d'info sur www.pays-bresse-bourguignonne.com/signature-du-contrat-de-ruralite-2017-2020



Participation aux réunions statutaires du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne

Comme en 2016, le Président du Conseil de développement a été invité à chaque réunion statutaire (comité syndical) du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne qui ont eu lieu en 2017 : **6 février, 26 juin, 25 septembre et 11 décembre**.

Le Président du Conseil de développement a également été invité :

- A MACON le 24 janvier 2017 pour le comité de pilotage du SDAASP
- A BEAUNE le 12 avril 2017 pour le lancement du SRADDET
- A LOUHANS le 28 avril 2017 pour l'assemblée générale de Mission Mobilité
- A LOUHANS le 9 juin 2017 pour une réunion des associations de la Bresse bourguignonne
- A LOUHANS le 22 juin 2017 pour une réunion d'information sur le dispositif Service Civique
- A LOUHANS le 27 juin 2017 pour une Commission de développement économique interterritoriale organisée par Bresse Initiative
- A DIJON le 28 juin 2017 pour la Première Conférence des Territoires
- A DOMMARTIN-LES-CUISEAUX le 9 septembre 2017 pour un forum intercommunal des associations
- A LOUHANS le 17 octobre 2017 pour le comité de pilotage Mission Mobilité
- A ETREZ le 21 novembre 2017 pour l'assemblée générale du Syndicat de Promotion de la Crème et du Beurre de Bresse

Rappel : la délibération prise en septembre 2015 par le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne permet de rembourser les frais des déplacements des membres privés du Conseil de développement selon les conditions inscrites dans ladite délibération (réunions à l'extérieur du territoire, autorisation préalable du Président du Syndicat Mixte, application du barème de la Fonction Publique Territoriale, etc).



Composition du Conseil de développement suite à l'application des nouveaux statuts adoptés le 12 octobre 2017

Dans le cadre du renouvellement triennal pour la période 2017-2020, les 76 membres de droit du collège socioprofessionnel ont été destinataires de 2 courriers.

Le 16 mai 2017 pour l'appel à candidature : « (...) Conformément à nos statuts déposés en 2002, le collège privé est intégralement renouvelé tous les 3 ans. Après 2005, 2008, 2011 et 2014, voici le 5^{ème} renouvellement triennal qui doit intervenir cette année 2017. Aussi, je vous prie de bien vouloir confirmer votre représentation soit par courrier (adresse ci-dessous) soit par courriel à pays.bresse.bourguignonne@orange.fr et en format libre. **Sans réponse de votre part dans un délai d'un mois à la réception de ce courrier, vous ne serez plus membre du Conseil de Développement**, association de réflexion participative rattachée au Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne porteurs de nombreux dispositifs comme :

- le schéma de cohérence territoriale (SCoT)
- le contrat de développement fluvestre de la Seille navigable 2015-2020
- le programme européen LEADER FEADeR 2014-2020 « Entrer dans la transition énergétique »
- le contrat territorial 2015-2017 financé par le Conseil Régional avec une nouvelle procédure annoncée pour le 2018-2020
- le Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)
- le contrat de ruralité 2017-2020 signé avec M. le Préfet de Saône-et-Loire
- et le futur contrat local de santé en cours d'élaboration avec l'Agence Régionale de Santé.

Si vous ne souhaitez pas continuer, vous pouvez me proposer le nom d'une personne qui pourrait vous succéder. Néanmoins, je vous rappelle que la nouvelle composition sera arrêtée en accord avec nos 2 communautés de communes de plus de 20 000 habitants qui ont désormais l'obligation de faire appel à un Conseil de développement (mon courrier du 19 janvier 2017).

« Je ne peux donc que saluer le rôle des conseils de développement qui permettent d'organiser la mobilisation de la société civile dans les territoires. La loi NOTRe a renforcé leur rôle. Je veillerai à ce qu'elle soit appliquée partout ». Emmanuel MACRON 19 avril 2017 (document ci-joint diffusé par la Fédération Nationale des Pays <http://anpp.fr>).

Si vous souhaitez être le correspondant du Conseil de développement au sein d'une de nos 4 communautés de communes, je vous remercie par avance de bien vouloir en faire la demande lors de votre candidature pour ce renouvellement 2017. (...) »

Le 26 juin 2017 pour le bilan de l'appel à candidature : « (...) Suite à mon courrier du 16 mai 2017 qui vous laissait un mois pour renouveler votre participation au Conseil de développement du Pays de la Bresse bourguignonne, je vous informe du bilan de cette consultation.

18 membres souhaitent continuer dont un changement de représentation pour l'un d'entre eux et 4 arrêtent (cf tableau récapitulatif au verso). Je remercie ces 22 personnes qui ont bien voulu me répondre.

54 autres représentations, dont 9 places vacantes à ce jour, ne seraient donc pas maintenues en sachant qu'elles sont, en très grande majorité, issues d'une liste initiale validée en 2001-2002.

« Bresse Transition » souhaite devenir membre de notre association.

Conformément aux lois en vigueur :

- la présence des Syndicats de Rivières n'est plus justifiée car leur compétence sera automatiquement transférée aux communautés de communes
- les conseillers communautaires ne peuvent plus être membres du Conseil de développement
- et un Conseil de développement est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de

l'établissement public.

L'actualisation, avec mise en conformité, de nos statuts va donc se poursuivre en tenant compte de tous ces éléments et des propositions de nos communautés de communes qui souhaitent avoir un Conseil de développement commun à l'échelle du Pays de la Bresse bourguignonne. Pour ce faire, je reste à la disposition des Présidents de ces structures intercommunales qui devront prendre une délibération concordante.

Je profite de ce courrier pour vous transmettre le dernier numéro de la lettre « INFOS SCOT » et des informations sur la création de la « Fabrique à projets », nouveau service proposé par le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté pour inciter les porteurs de projets à consommer les fonds européens (...).

La nouvelle composition du Conseil de développement issue de l'assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2017 est la suivante :

« (...) Conformément à la Loi NOTRe, le Conseil de développement est composé de représentants de milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public.

Il est composé, au maximum, de 40 membres répartis comme suit :

Milieux	Nombre maximum de membres
<i>Economiques (institutionnels, organisations syndicales, industries, artisanat, commerces, services, agriculture et tourisme)</i>	10
<i>sociaux</i>	5
<i>culturels</i>	5
<i>éducatifs</i>	5
<i>scientifiques</i>	5
<i>environnementaux</i>	5
<i>associatifs</i>	5

(...) »

Par conséquent, il n'y a plus de collège d'élu et la réorganisation par milieux des 76 membres privés sortants est la suivante :

Milieux économiques : maximum 10 membres = 10 sortants

Ancien sous collège « Institutionnels et organisations syndicales »	
Chambre de Commerce et d'Industrie	Alain THOUVENOT
Chambre de Métiers et d'Artisanat	Olivier GOESTCHEL : PAS DE REPONSE
Chambre d'Agriculture	Samuel CHANUSSOT : PAS DE REPONSE
Syndicats patronaux	Franck BOULAY
Syndicats patronaux	Eric MICHOUX : conseiller communautaire
Syndicats patronaux	Michel CERNEAU : en dehors périmètre
Syndicats de salariés	Anton ANDERMATT
Syndicat au titre de la confédération paysanne	Claude GIROD
Syndicats de salariés	Anne-Marie PETIT : en dehors périmètre
Syndicats de salariés	Fabrice GINDRE : en dehors périmètre
Ancien sous collège « Industries »	
Agroalimentaire	Jacques POULIN : PAS DE REPONSE
Mécanique	Thierry POURCHER : PAS DE REPONSE
Transport logistique	Evelyne GROS
Industries du bois	PLACE VACANTE
Sous traitance industrielle	Karl SAUSSARD : PAS DE REPONSE
Ancien sous collège « Artisanat »	
Métiers d'art	Aurélié MASSELIN : PAS DE REPONSE
Métiers de bouche	PLACE VACANTE

Métiers de service	Olivier JUVET : PAS DE REPONSE
Métiers du bâtiment	PLACE VACANTE
Ancien sous collège « Commerces et services »	
Commerçants et artisans	Lionel COQUET : PAS DE REPONSE
Commerçants et artisans	Christophe FOURNIER : CHANGEMENT
Professions libérales	Hervé CHARTON : PAS DE REPONSE
Professions libérales	PLACE VACANTE
Professions non sédentaires	Claude DECHELLE : PAS DE REPONSE
Bresse Initiative	Emmanuel GARCIA-PIQUERAS
Ancien sous collège « Agriculture »	
Eleveur	Jean-Claude BUGAUD
Eleveur laitier	Marie-Ange RAVAT : PAS DE REPONSE
Producteur de volailles de Bresse	Anthony MARMEYS : PAS DE REPONSE
Agriculture biologique	PLACE VACANTE
Coopérative Agricole	Didier LAURENCY : conseiller communautaire
Maraicher horticulteur	Alexandre CAUCHY
Maraicher horticulteur	Rémy TERRIER : PAS DE REPONSE
Syndicat Crème et Beurre de Bresse	Thierry MOLE : PAS DE REPONSE
Ancien sous collège « Tourisme »	
Hôteliers restaurateurs	Marie-Claire REAU : PAS DE REPONSE
Gîtes et chambres d'hôtes	Nicolas ROGUET : PAS DE REPONSE
Office de Tourisme	Joseph ENTREMONT
	: CONTINUE / PRESENT OU EXCUSE AG 2017
	: REMPLACE

Milieux sociaux : maximum 5 membres = 5 sortants

Ancien sous collège « Social »	
Mission Mobilité	Thierry LOPES
Associations caritatives	Joël MILLARD : PAS DE REPONSE
Personnes handicapées	PLACE VACANTE : PAS DE REPONSE
Insertion	Marie-Lise MICHELIN : PAS DE REPONSE
Mission Locale	Christine BUATOIS : conseiller communautaire
Personnes âgées	Nadine DIOT
Personnes âgées	Isabelle PAQUELIER-BARTUEL
Mutualité française	Gérard BURTIN
Mutualité Sociale Agricole	Jean-Claude RICHARD : PAS DE REPONSE
Commission Médicale d'Etablissement	Patrick VARLOT
Retraités	Catherine GUTHRIN : PAS DE REPONSE
	: CONTINUE / PRESENT OU EXCUSE AG 2017
	: REMPLACE

Milieux culturels : maximum 5 membres = 5 sortants

Ancien sous collège « Culture »	
Ecomusée de la Bresse bourguignonne	Alain CORDIER
La Grange Rouge	Denis JUHE
Spectacle vivant	PLACE VACANTE
Associations historiques	André MASSOT
Village du Livre	Jean-Paul BOURDON
Musique	PLACE VACANTE
Arts plastiques	Brigitte MANIN : PAS DE REPONSE
Foyers Ruraux	Cédric PICARD : PAS DE REPONSE
Bibliothèques	Annick TRUCHOT-BERTHET
Radio Bresse	Alain TRONTIN

	: CONTINUE / PRESENT OU EXCUSE AG 2017
	: REMPLACE
	: ARRETE

Milieux éducatifs : maximum 5 membres avec 2 sortants

Ancien sous-collège « Education et formation »	
Enseignement élémentaire	Christian FLATOT
Enseignement secondaire	Francine DESPRES
Enseignement supérieur	Annie BLETON-RUGET
Enseignement agricole	Thérèse FAUVEAUX
	: CONTINUE / PRESENT OU EXCUSE AG 2017
	: ARRETE

Annie BLETON-RUGET a accepté d'être membre des milieux scientifiques.

Milieux scientifiques : maximum 5 membres mais 0 sortant

Absence d'un ancien sous-collège similaire ou de référence au Conseil de développement.

Pour information, l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne dispose d'un collège de scientifiques dont Mme Annie BLETON-RUGET

www.ecomusee-bresse71.fr/decouvrir/lecomusee-de-la-bresse/le-conseil-dadministration

Milieux environnementaux : maximum 5 membres dont 4 sortants

Ancien sous-collège « Environnement et aménagement du territoire »	
AEP Les Campanettes	Jean-Pierre MORIN
Centre EDEN	Patrick LEFEUVE : PAS DE REPONSE
CAPEN 71	Thierry GROSJEAN : PAS DE REPONSE
ACTIF 71	Christian GUILLOT
SOS TER de la Bresse	PLACE VACANTE
Syndicats de Rivières	Compétence transférée + conseiller communautaire
Bresse Transition	Marc SIMIDE
Syndicats des Déchets	Eric BLANC
Association de pêche	Joël CHATOT : PAS DE REPONSE
Association de chasse	Evelyne GUILLON : PAS DE REPONSE
	: CONTINUE / PRESENT OU EXCUSE AG 2017
	: REMPLACE
	: ARRETE

Milieux associatifs : maximum 5 membres dont 1 sortant

Ancien sous-collège « Sports »	
LOUHANS-CUISEAUX FC	Igor PETKOVIC : PAS DE REPONSE
Associations sportives	Claude TREFFOT : PAS DE REPONSE
Associations sportives	Joël GAUME : PAS DE REPONSE
Ancien sous-collège « Jeunesse »	
Association de jeunes	PLACE VACANTE
Organisme hors temps scolaire	Emilie VINCK
Organisme hors temps scolaire	Odile UNY : PAS DE REPONSE
	: CONTINUE / PRESENT OU EXCUSE AG 2017